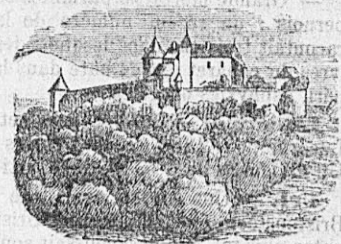




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux

de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,

10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.

la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 7 janvier 1887.

Démocratie et démocrates.

La neige couvre la montagne et la vallée, il est encore trop tôt pour songer aux travaux de la saison prochaine, le campagnard a le temps de lire un peu et de porter ses pensées sur d'autres objets que les labeurs du lendemain. Nous voulons profiter de cette période de calme pour lui soumettre nos réflexions sur quelques-uns de ces grands mots que nos adversaires font résonner aux oreilles de notre bon peuple dans toutes les grandes occasions et qui nous rappellent ces miroirs dont les chasseurs se servaient autrefois pour attirer les alouettes dans leurs filets.

Parlons aujourd'hui de *démocratie*. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple. En apparence notre gouvernement est démocratique. En réalité ce n'est absolument pas vrai.

Dans les discours des banquets du château, avant les élections, nos libertards sont des démocrates; — à la Chancellerie de Fribourg, dans la salle du Grand Conseil, une fois nommés, ils sont des autoritaires. Le peuple c'est pour eux des moutons que l'on tondra en automne et qui en attendant doivent marcher en avant ou obliquer à droite ou à gauche selon qu'il plaît au berger d'envoyer son chien japper d'un côté ou de l'autre. Et cependant si les moutons n'étaient pas des moutons, il ne tiendrait qu'à eux, ils n'auraient qu'à se jeter en nombre vers le pâturage qui leur convient, bergers et chiens seraient bien obligés de les y suivre. Mais ce sont des moutons!

Vous exagérez, nous dira-t-on. Eh non, les faits parlent et les faits les voici :

Pour que le peuple se gouverne par lui-même, il faudrait qu'il nomme le plus grand nombre de ses employés, ceux surtout qui sont chargés d'administrer ses biens les plus chers, d'élever ses enfants; il faudrait qu'on ne pût pas contracter des dettes en son nom, décréter sur son dos des dépenses de quel-

ques millions, élaborer des lois odieuses et funestes à ses intérêts, sans qu'il eût un mot à dire. Le peuple fribourgeois se trouve dans la situation d'un homme qui a un curateur. Une fois le curateur nommé, l'homme n'est plus rien; c'est le curateur qui vend, achète, paye, emprunte, avec l'autorisation de la justice de paix. Le curateur du peuple fribourgeois c'est le Conseil d'Etat, la justice de paix c'est le Grand Conseil. Cet homme s'appellera-t-il libre de ses droits? Dira-t-on qu'il se gouverne lui-même? Non. Le peuple fribourgeois n'est donc pas libre de ses droits, il ne se gouverne pas lui-même. Il est même dans une situation pire que l'homme sous curatelle. Celui-ci peut se plaindre de la justice de paix, de son curateur, demander à en être délivré; — dès que le citoyen fribourgeois élève la voix, manifeste le désir d'un changement : on l'accuse d'attaquer la religion, on le traite de franc-maçon et il doit se taire. Nous ne sommes donc pas une démocratie!

Nos gouvernants sont-ils peut-être des démocrates? Le démocrate est celui qui cherche à assurer au peuple le plus de libertés possibles, qui s'occupe activement de ses intérêts, de ses progrès intellectuels et matériels, ne craint pas de lui dire la vérité qui peut lui être utile, travaille à rapprocher les classes et les différentes conditions de la société. Que font nos libertards? qu'ont-ils fait? N'ont-ils pas refusé aux communes le droit de nommer leurs syndics? Est-ce dans leurs rangs que l'on trouve ceux qui travaillent à développer nos industries, à ouvrir de nouveaux débouchés à nos fromages, nos beurres, à améliorer notre race de bétail. Où sont les électeurs? Répondez, campagnards!

Toute la démocratie de nos adversaires consiste à rappeler de vieilles destructions de castes qui n'ont plus de raison d'être, à exciter le campagnard contre le citadin, comme si nous n'étions pas solidaires les uns des autres! Et puis ils flattent basement la vanité du peuple en l'appelant excellent. Hier la *Liberté* se faisait écrire des bords du Danube que le peuple fribourgeois était l'admiration du monde entier! Celui qui fait ainsi appel aux mauvais instincts

du peuple, cherche à le tromper sur lui-même n'est pas un démocrate. Il s'appelle un *démagogue*.

Nouvelles suisses.

Les sinistres bruits de guerre commencent à diminuer d'intensité; on dit maintenant que tout se calme, que la guerre sera évitée.

Le Conseil fédéral a adressé une circulaire aux cantons pour porter à leur connaissance les décisions suivantes :

1° Aucun émoluments ne doit être payé aux autorités civiles cantonales (y compris les autorités du district et de commune) pour actes officiels en matière de justice pénale militaire.

2° On ne devra leur bonifier que les déboursés réels pour indemnités payées aux témoins et frais d'expertises.

3° Dans les cas où les autorités judiciaires cantonales procèdent à des arrêtés et à des jugements, elles doivent s'en tenir aux prescriptions fédérales en ce qui concerne les compétences des personnes qui coopèrent aux actes judiciaires, ainsi que les autres calculs de frais.

Le Conseil fédéral a chargé MM. Droz et Schenk de lui faire des propositions en vue d'une meilleure organisation des départements.

Le Conseil fédéral a approuvé l'acte constitutif qui lui a été soumis par le comité central de la fondation fédérale de Winkelried et il s'est déclaré prêt à se charger de l'administration du fonds.

Jusqu'ici, les cantons de Genève, Neuchâtel, Valais, Fribourg, Berne et Vaud ont adhéré au concordat pour la protection des jeunes filles à l'étranger.

Berne. — Un affreux malheur est arrivé le 30 décembre dans la laiterie du village d'Unterlangenegg. Quelques enfants se trouvaient dans la cuisine pour chercher du lait quand l'un d'eux s'empara d'une carabine qu'un gendarme de passage dans la localité avait laissée là, l'arma et pressa la détente. Le coup partit et la balle tua raide une jeune fille de 15 ans, fille du boulanger Sommer, de Schwarzenegg.

respectable; on y respirait un air frais, le léger parfum de quelques gentilles fleurettes et celui du linge propre. En hiver, mère Christine filait du chanvre pour les paysans aisés du voisinage, qui de leur côté faisaient en sorte qu'elle n'eût jamais ni froid ni faim. Pendant qu'elle filait dans ses veillées solitaires, un chat au poil luisant, autre ami fidèle, sans aucune fausseté, accroupi auprès d'elle et à moitié endormi, accompagnait de son ronron le bruit du rouet. Par intervalles, il levait sur sa maîtresse un regard d'attachement. Il débarrassait de rongeurs importuns la maison et le jardin, et chaque soir il attendait assidûment sur le seuil extérieur que sa vieille protectrice vint lui ouvrir. Il ne se faisait jamais appeler, sauf dans le mois de février ou de mars, c'est-à-dire au temps des irrésistibles défaillances.

C'est sur cette demeure que les regards de Guillemette aimaient à s'arrêter; car lorsqu'elle venait s'y reposer un instant ou qu'elle s'arrangeait pour y faire une plus longue visite, le soir avec sa mère ou son frère, elle se sentait attirée par ces paroles de douceur dont Christine revêtait involontairement ses leçons de sagesse, les avis de son expérience ou ses récits tout souriants de grâce féminine. La simplicité des mœurs, la candeur agreste des sentiments, les touchants efforts d'une hospitalité cordiale répandaient sur les entretiens de la bonne femme un charme indéfinissable, auquel le cœur de Guillemette surtout n'échappait jamais.

Quelques jours après l'arrivée de la provision de bois amenée par son frère, elle revenait du village, où elle avait dû descendre pour faire quelques emplettes de ménage; parve-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 2

La bûche de Noël.

Des haies vives ou de lattes couraient entre les prés et les champs; puis des maisons, fermes ou cabanes, éparses sur les pentes de la vallée, et plus rares à mesure que l'on s'élevait jusqu'à la fontaine, révélaient l'animation du paysage, abritaient des familles aisées ou pauvres, mais presque partout l'honnêteté, l'amour pacifique du travail et le goût profitable de l'ordre.

A mi-hauteur, Guillemette remarquait souvent un humble asile, petite maison basse, à la toiture grise de bardeaux, et avoisinée d'un jardinnet élégamment soigné. Quelquefois ses regards s'y reposaient avec une complaisance particulière. C'est que là habitait sa vieille amie, vieille aussi bien par les années que par l'affection que la jeune fille en avait éprouvée dès son enfance. Aussi, chaque fois qu'elle descendait au village ou qu'elle en remontait par le chemin carrossable, elle tâchait d'économiser quelque peu de son temps pour aller dire bonjour à son excellente Christine dont la demeure était à une cinquantaine de pas du chemin.

MES
chargent du retail-
c garantie de bonne

sson & C^o,
QUINCAILLERIE

rapluies

soie, depuis 5 fr. 50.

toilette, depuis

vallières, depuis

nattes, toutes en

r. 50.

MARGOT, coiffeur-

E. [500

GRANDE SALLE

hôtel des Alpes.

DANSE

medi jour de l'An

manche 2 janvier.

l'An et dimanche

vrier 1887 :

MUSIQUE

DANSE

DE L'ÉCU à Bulle.

LES

de boulanger,

haut, plus légères,

les anciennes.

Paul SOTTAS, de

Jean Mourlevat,

20 la pelle d'écurie.

langers, prix à dis-

jusqu'à présent, en

ulent plus entendre

[567

pes, à Bulle.

INS

ès 9 heures du ma-

ir. — Cabinets bien

[612

ède très efficace re-

romptement, d'une

douloureuse et sans

(H 81648)

x pieds ■

ns, verrues

reuses attestations

time

kmiller à Weilheim.

— Dépôts : pharma-

er et Sudan. [431

vanillé

OLAT

MAN

PARTOUT 91

DE L'AN

SÉE

TELL, à Bulle.

ONSINE DUBOIS

mande

çaise, à Zoug, une

à 22 ans, ayant de

apte aux ouvrages

ages. — S'adresser

g. (OF3310) [605

mande,

seule, une jeune

naissant un peu la

[590

au du journal.

rie Emile Lenz.

— Grande mortalité parmi les buveurs de schnaps bernois : un récent numéro de la *Berner Zeitung* racontait trois cas dans lesquels des ivrognes sortant ivres du cabaret ont culbuté dans la neige et y ont péri, asphyxiés ou gelés.

Lucerne. — Les bénéfices nets de la banque de Lucerne pour 1886 se sont élevés à 221,829 fr. 15. Un dividende de 5 % a été réparti aux actionnaires.

Uri. — Une énorme avalanche est descendu du Bristenstock, entre Golzern et Bristen; quelques minutes plus tôt, elle ensevelissait sous la neige la moitié de la population du village de Golzern qui revenait de la messe.

Argovie. — Un brave paysan, qui conduisait un veau sur la route longeant l'Aar, a été entraîné dans le fleuve par l'animal devenu subitement furieux. Homme et bête se sont malheureusement noyés et leurs cadavres n'ont été retrouvés que le jour suivant.

Thurgovie. — Un détenu de la prison de Bischofszell a mis le feu à la paille de son lit et à ses vêtements, après les avoir arrosés de pétrole. Il ne tarda pas à expirer. Fort heureusement, le feu ne se communiqua pas aux cellules voisines. Le malheureux avait été condamné pour un vol de peu d'importance.

Grisons. — La Banque cantonale des Grisons convertit en 3 1/2 % ses obligations 4 1/2 %.

— Une formidable avalanche a détruit sur le territoire de la commune de Soglio trente-cinq étables et greniers à foin et causé un dommage qu'on évalue à 50,000 fr.

Vaud. — Le 31 décembre, à 6 heures du soir, un incendie a détruit le temple de Bulle. Le feu a pris par les tuyaux de la cheminée, c'est-à-dire par les moyens de chauffage.

Le même soir, à 10 1/2 heures, un incendie a dévoré six bâtiments à Cuarny. Une partie du mobilier et le bétail ont pu être sauvés. Les pertes sont considérables. La cause de l'incendie serait l'inflammation d'une marmite remplie de beurre fondu pour faire des beignets.

Genève. — Pendant les fêtes de l'an, la police a procédé, comme d'habitude, à un nombre relativement considérable d'arrestations, soit : 10 le 31 décembre, 39 le 1^{er} janvier, et 27 dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier. Plusieurs tenanciers de jeux prohibés, roulettes, etc., ont été mis à l'amende.

— Au Grand Conseil de Genève, M. Favon a annoncé qu'il présentait de nouveau son projet de loi sur l'assurance obligatoire en cas de maladie, en demandant que la discussion soit ajournée à quinze jours. M. Rivollet a annoncé une interpellation au Conseil d'Etat au sujet des mesures récentes prises quant à l'entrée du bétail sur le territoire genevois.

— La pétition tendant à ne reconnaître les droits électoraux en matière cantonale et communale qu'aux citoyens genevois et aux Suisses d'autres cantons établis dans le canton de Genève trouve beaucoup de signatures.

Nouvelles étrangères.

France. — La marquise de Roys, veuve du député de l'Aube, récemment décédée, s'est suicidée en se jetant par la fenêtre.

Italie. — Le vote du conseil municipal de Milan, favorable à l'érection d'un monument en l'honneur

nue en face de la demeure de sa vieille amie, et fidèle à une bonne habitude, elle enfila le sentier qui y conduisait en droite ligne. La chèvre et le chat, qui la reconnaissaient bien, vinrent au-devant d'elle la saluer à leur manière.

— Bonjour, mère Christine, dit-elle à cette dernière, qui sortait pour l'accueillir en lui tendant les deux mains. Comment va-t-il ?

— Rien de changé, ma chère enfant, répondit la veuve, tout en baissant la jeune fille au front, contume qu'elle avait, presque sans s'en apercevoir, gardée depuis que Guillemette avait été une enfant. Pourtant, continua-t-elle, il y a quelque chose de nouveau, je puis partager avec toi la joie de savoir que mes enfants se portent bien; ils m'ont écrit ces jours.

— Ah! tant mieux! Mais moi aussi je voudrais vous procurer un plaisir, pas bien grand, il est vrai, mais cependant un plaisir, je crois.

— Le plus agréable plaisir que tu puisse me faire, ma chère fillette, c'est chaque fois ta visite ou ton bon salut en passant.

— C'est réciproque, cela; mais j'ai quelque chose sur le cœur....

— Et ce serait...?

— J'ai une bûche, un gros tronçon de bois....

— Allons donc, fillette! tu ne vas pas dire que tu as un morceau de bois sur le cœur?...?

— Non, pas précisément cela; mais je me suis réservé une toute grosse bûche du bois que la Lise nous a amené l'autre jour, et c'est pour vous, si vous le voulez bien.

de Napoléon III, a produit parmi les radicaux milanais une vive agitation.

L'association populaire la *Nuova Italia* et le *Consulat ouvrier milanais* se sont réunis pour rédiger leur protestation.

Au cours de la discussion, un des orateurs, M. Giuseppe Grassi, s'est écrié :

« Giuseppe Grassi vous le jure! le monument de Napoléon ne sera pas élevé. Et, s'il le faut, je le ferai moi-même sauter avec une bombe Orsini! »

Allemagne. — L'usage du vélocipède va être introduit dans l'armée allemande.

Cette décision paraît avoir été prise à la suite des expériences faites en France lors des dernières manœuvres d'automne.

— L'administration prend des mesures pour découvrir les soldats qui appartiennent au parti socialiste et qui, pour ce motif, seront exclus de tout avancement. Il paraît que, depuis deux ans environ, les comités socialistes recommandent à leurs partisans dans l'armée de faire tous leurs efforts pour devenir sous-officiers. Le jour où le corps des sous-officiers leur serait dévoué, les socialistes cesseraient de craindre l'armée.

— Il y a quelque temps, il s'était fondée à Berlin une société d'ouvrières organisée par des dames imbuës de théories socialistes.

Un procès a été intenté aux fondatrices, du chef d'infraction à la loi sur les sociétés; il vient d'être jugé par le tribunal de Berlin. Mme Cantius, bien connue comme conférencière dans les meetings socialistes, a été condamnée à 30 marcs d'amende, les dames Grothmann et Steinke à 20 marcs et la dame Walter à 15 marcs de la même peine. Une cinquième accusée, la dame Blechschmidt, a été acquittée.

En même temps, le tribunal a prononcé la dissolution de la Société des ouvrières.

— Vingt-trois personnes ont péri dans la tourmente de neige qui s'est abattue la semaine dernière sur le royaume de Saxe.

— Tout Bamberg ne parle que de l'horrible scène qui s'est passée la veille de Noël au cimetière de cette ville. Le professeur Pfannenschmidt a conduit sa petite fille, âgée de cinq ans, sur la tombe de sa femme, décédée récemment, et l'a tuée d'un coup de revolver. Puis, ayant tourné cette arme contre lui-même, il a mis fin à sa vie d'un second coup. M. Pfannenschmidt avait éprouvé un chagrin très vif de la perte de son épouse; on pense donc que c'est dans un accès de mélancolie qu'il a accompli son horrible action.

Angleterre. — La reconstitution du ministère soulève des difficultés nouvelles et imprévues :

Lord Lansdowne a refusé le portefeuille de la guerre.

Le bruit court que lord Northbrook refuse également d'entrer dans le cabinet.

Bulgarie. — Le bruit que le gouvernement bulgare solliciterait le prince de Battenberg de rentrer en Bulgarie est officiellement démenti.

CANTON DE FRIBOURG

Réminiscence électorale.

Le parti libéral ne nous a pas encore pardonné d'avoir publié dans les journaux de l'opposition la fameuse circulaire Duvillard : pour des gens qui se disent bons catholiques, il faut avouer qu'ils sont lents à pardonner.

— Bonne Guillemette, j'ai, Dieu merci, de quoi me chauffer cet hiver.

— Je le sais, mais à Noël, le soir de la sainte veille, il faut, quand on le peut, avoir son poêle bon chaud.

— C'est un grand agrément, sans doute.

— Eh bien, faites-moi à votre tour ce plaisir d'accepter ma bûche; elle séchera tout à fait jusqu'aux fêtes, et ce sera pour vous la bûche de Noël. Il est possible qu'elle me porte bonheur.

— Fillette, viens que je t'embrasse; je te sais très bon gré de ce présent de ton gentil cœur; ce me sera, le soir de la sainte veille, un motif de penser beaucoup à toi, et de prier pour toi en priant pour mes enfants et pour mes pauvres morts.

— Merci, et me voilà bien contente. Je pourrai raconter à ma mère la joie que je ressens. La nuit vient, et ma journée n'est pas entièrement faite. Vous excusez, n'est-ce pas ?

— Tu sais que je serais bien aise de te garder encore longtemps chez moi, mais le devoir avant tout. Adieu, ma bonne Guillemette; mes amitiés à ta mère.

— Bonsoir, et au revoir.

La jeune fille arriva tout essoufflée à la ferme; sa mère fut satisfaite de voir qu'elle était rentrée avant la nuit noire. En lui faisant bon accueil, comme d'ordinaire, elle entoura son enfant de ces regards qui trompent rarement les mères, quand elles cherchent à juger de l'état du cœur de leurs filles, et lui demanda la cause de cette joie retenue qui pénétrait tout son être.

(A suivre.)

Nos tépelets bullois ont cru détruire dans le public la triste impression causée par la fameuse circulaire préfectorale en publiant dans les journaux soi-disant catholiques une lettre adressée par M. Léon Glasson à quelques électeurs libéraux de la Gruyère, dans le courant du mois d'octobre dernier. Malheureusement pour eux, ils n'ont pas réussi; autant la circulaire envoyée aux membres de l'Union gouvernementale était empreinte de pression et de corruption électorale, autant celle de M. Glasson était digne et dictée par le plus pur patriotisme. Il nous suffira, pour le prouver, de les mettre en parallèle sous les yeux de nos lecteurs :

Circulaire Duvillard.

Bulle, le 8 novembre 1886.

Aux comités locaux de l'Union gouvernementale dans le district de la Gruyère.

Messieurs,

Permettez que je vienne, au nom du comité central, vous rappeler le peu de temps qui nous sépare des élections du 5 décembre et stimuler votre zèle duquel dépend le succès.

Les journaux de l'opposition annoncent déjà que la nouvelle législature représentera l'élément actuel renforcé.

Deux seuls districts ont fait exception dans les résultats électoraux en 1881 : le Lac radical et la Gruyère conservatrice. C'est à vous qu'il appartient de laver cette tache et de reconquérir à notre district la place qu'il occupait et l'influence dont il jouissait jadis au sein du Grand Conseil; il y va de notre intérêt à tous. — Occupez-vous donc sans relâche, de ce jour, des élections; réunissez-vous fréquemment, pointez les électeurs de votre commune, répartissez-vous les douteux, assurez-vous de leur vote par la persuasion, ne négligez aucune peine pour obtenir la majorité que nous sommes en droit d'attendre si chacun remplit son devoir. Si vous en sentez le besoin, faites appel au comité central par l'intermédiaire de celui de ses membres qui est chargé de votre Cercle de Justice de paix. Que chacun de vous accomplisse le rôle qui lui incombe et le 6 décembre tous nous pourrions fêter la victoire avec la conscience du devoir accompli, qui réjouira nos cœurs. Courage donc, activité et persévérance.

Au nom du comité :

Le président, N° DUVILLARD.

P. S. Veillez à ce que la présente circulaire ne tombe pas en mains indiscrètes, enfermez-la soigneusement.

Circulaire Glasson.

Fribourg, le 16 octobre 1886.

Confidentielle.

Monsieur et cher concitoyen,

Le moment de prendre une décision sur l'attitude du parti libéral de la Gruyère dans les élections générales de décembre est arrivé. Il faut que nous nous voyions, que nous discutions et que nous nous entendions pour le mieux des intérêts de notre district et du canton.

C'est pourquoi je me permets, en ma qualité de membre du Comité cantonal, de convoquer quelques amis libéraux-radicaux de la Gruyère à une réunion à Bulle, sur le dimanche 24 octobre prochain, à 3 heures après midi, à l'Hôtel des Alpes. Je compte sur votre présence. Cette convocation est personnelle.

En attendant le plaisir de vous serrer la main, je vous présente, monsieur et cher concitoyen, mes patriotiques salutations.

L^r GLASSON.

S'il est vrai de dire que le style c'est l'homme, il est non moins vrai d'affirmer que les moyens et les procédés qualifient un parti politique et le montrent tel qu'il est.

En finissant, nous recommandons au *Fribourgeois* de ne pas trop insister sur les faits et les actes de corruption électorale qu'il voudrait mettre sur le compte du parti de l'opposition; car nous pourrions arriver avec des noms propres dont la conduite pendant la campagne électorale n'a pas été propre du tout.

Nous avons annoncé, en commençant l'année, que nous serions sobres de personnalités; et nous déclarons que nous n'y aurons recours que si l'attitude de la presse libérale nous y oblige.

GRUYÈRE

Banquet des Rois.

Hier, 6 janvier, à eu lieu, à l'hôtel des Alpes, à Bulle, le banquet traditionnel du Cercle des Arts et Métiers. Malgré l'intempérie de la saison et la neige abondante, 200 citoyens étaient accourus des diverses

parties du district, attachement, au odieux régime.

Le plus grand ont caractérisé et conserveront le affirmé énergique lutte et leur cor été le résultat d des fonctionnaires moyens que l'on a de sain et d'in Les diverses Cercle démocrati d'Enhaut avaien banquet des Rois dans l'avenir!

Il nous revient les agissements la période élect

Dans un villa à la figure rébar surnommé le P électeurs bernois sous peine de se en cas de décès tière réservé au

Dans un autre rable citoyen, a commune et qui dans le cas de r l'autorité locale ficat, mais à la promit ou de s liste tépelette. C se trouve à la r gouvernement. tiqués sur toute d'en haut!

L'agriculture un fait certain, ments ont fait de ses de ce malais nées, nos autori zèle pour reméd la classe agricol

La crise agric et en France; e certains égards existe dans la existe dans l'An Etats de l'Est, ont été obligés systèmes de cul leur amènent les Californie.

Une des cause trouve évidem de la production toujours croissan importation due conséquence des navigation.

Voici ce que çais, sur les fu

Depuis la prix de l'hectoli de fr. 0,10 par période désastre

M. de Foville.

A l'imprimerie ALMANACH D de Fribourg (différents prix ÉTRENNES FR 1887. — 1 fr PAPIER A LE le cahier ou 1 format poulet

Chapeller

Les soussign fond de magasin dation de la Chap 20]

parties du district pour affirmer une fois de plus leur attachement, aux idées libérales et protester contre l'odieuse régime que subit le canton de Fribourg.

Le plus grand entrain et la plus franche cordialité ont caractérisé cette réunion dont tous les assistants conserveront le meilleur souvenir. Les orateurs ont affirmé énergiquement et le besoin de continuer la lutte et leur confiance dans l'avenir. Quels qu'aient été le résultat du vote du 5 décembre et la victoire des fonctionnaires sur le peuple, obtenue par les moyens que l'on sait, la Gruyère, dans tout ce qu'elle a de sain et d'indépendant, est et restera libérale.

Les diverses sociétés politiques du canton et le Cercle démocratique de nos bons voisins du Pays-d'Enhaut avaient envoyé de nombreux délégués au banquet des Rois. Soyons fermes et unis et ayons foi dans l'avenir!

Echos électoraux.

Il nous revient chaque jour des faits nouveaux sur les agissements odieux de nos adversaires pendant la période électorale.

Dans un village voisin, le syndic, un grand diable à la figure rébarbative et à la moustache en brosse, surnommé le *Polet*, se transporta chez deux braves électeurs bernois, les invitant à voter la *bonne* liste, sous peine de se voir refuser l'enterrement à la ligne en cas de décès et d'être jetés dans le coin du cimetière réservé aux suicidés. Et d'une!

Dans un autre village, également voisin, un honorable citoyen, ayant habité plus de trente ans la commune et qui se disposait à la quitter, se trouvait dans le cas de réclamer un certificat de mœurs de l'autorité locale. On voulut bien promettre le certificat, mais à la condition expresse que ce citoyen promît ou de s'abstenir aux élections ou de voter la liste téphélette. C'est ainsi que l'honneur des citoyens se trouve à la merci des syndics et des agents du gouvernement. Ces honnêtes procédés ont été pratiqués sur toute la ligne, car le mot d'ordre venait d'en haut!

AGRICULTURE

Le prix du blé.

L'agriculture souffre dans tous les pays, c'est là un fait certain, indéniable. Partout les gouvernements ont fait des enquêtes pour rechercher les causes de ce malaise; nous voyons depuis quelques années, nos autorités fédérales redoubler d'efforts et de zèle pour remédier au mal, améliorer la situation de la classe agricole.

La crise agricole existe également en Angleterre et en France; elle y est même plus ancienne et, à certains égards, plus intense que chez nous. Elle existe dans la plus grande partie de l'Europe. Elle existe dans l'Amérique du Nord elle-même, où les Etats de l'Est, les plus anciens de la Confédération, ont été obligés de transformer complètement leurs systèmes de culture depuis que les chemins de fer leur amènent les blés du bassin du Missisipi et de la Californie.

Une des causes principales de la crise agricole se trouve évidemment dans l'augmentation considérable de la production du blé, ainsi que dans l'importation toujours croissante des produits similaires étrangers, importation due à la facilité des communications, conséquence des progrès des chemins de fer et de la navigation.

Voici ce que nous dit un célèbre économiste français¹, sur les fluctuations du prix du blé en France :

> Depuis la première moitié du XVIII^e siècle le prix de l'hectolitre de blé avait augmenté en moyenne de fr. 0,10 par an, et, si l'on fait abstraction de la période désastreuse de 1810 à 1819, où la moyenne

¹ M. de Foville.

a été, en France, de fr. 24,72, cette progression a continué à se produire jusqu'en 1882. Au premier abord elle est difficile à reconnaître au milieu des variations dont elle représente la moyenne; mais ces variations, qui étaient autrefois considérables, se sont peu à peu affaiblies et les prix sont devenus plus réguliers, non seulement d'une année à l'autre, mais d'un pays à l'autre.

> Je ne veux pas faire une histoire complète des prix du blé. Mais pour juger notre siècle avec équité, il est bon de se rappeler quelque fois ceux qui l'ont précédé. Dans les années d'abondance, le blé ne trouvait pas d'acheteurs; quelquefois on le laissait pourrir sur place, et le propriétaire ne pouvait tirer aucun revenu de sa part de récolte, il criait misère, comme Mme de Sévigné, *sur un tas de blé*. Peut-être la disette régnait-elle dans une province voisine, mais il était défendu d'y exporter des grains. Du reste, la circulation des produits agricoles était difficile, parce qu'il n'y avait que peu de routes, et celles qui existaient n'étaient ni empierrées, ni pavées, pendant les saisons humides elles étaient impraticables.

> Un pareil état de communications, dit M. Taine, condamne un pays aux disettes périodiques, à côté de la petite vérole, qui sur huit morts en cause une, on trouve alors une maladie endémique, aussi régnante, aussi meurtrière, qui est la faim. > M. Maxime Du Camp a ainsi résumé l'histoire de l'alimentation du peuple pendant le XVIII^e siècle: « Ce ne fut qu'une série de disettes; notre pays a souffert de la faim jusqu'aux premiers jours du XIX^e siècle. » En 1886, on souffre parce qu'on a trop de pain.

> Depuis 1789, le blé circule librement dans toute la France, et, pendant la première moitié de notre siècle, la construction des routes et des canaux fit de grands progrès. Peu à peu les prix se régularisèrent. En 1817, l'écart entre le prix le plus élevé, celui du Haut-Rhin, 81 fr. l'hectolitre, et le plus bas, 36 fr., dans les Côtes-du-Nord, fut encore de 45 fr. En 1847, il n'était plus que de 20 fr. C'est tout ce que pouvaient faire les routes. Le transport d'un hectolitre de blé, par roulage, coûtait 2 cent. par kilomètre, c'est-à-dire précisément 20 fr. pour les 1000 kilomètres qui séparent Saint-Brieuc de Colmar.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Le maréchal de Bossompierre fut envoyé en ambassade en Suisse. Après un festin que lui donnèrent les députés des treize cantons, le jour qu'il eut son audience de congé, ils l'accompagnèrent et le firent monter à cheval. Le maréchal leur proposa de boire le vin de l'étrier. Ils envoyèrent quérir leur grand verre. « Non, dit l'ambassadeur, le vin de l'étrier doit se boire dans la botte. »

Il se fit ôter une des siennes, qu'on remplit de vin; il y but la valeur d'une grande rosade, après lui tous les députés des treize cantons, et la botte fut entièrement vidée.

Un facteur de poste et un cocher de fiacre se disputaient :

Comment, s'écria le premier, vous osez insulter un *homme de lettres!*

— Et vous, répondit l'autre, vous osez outrager un *homme en place!*

Le Brabant, déjà célèbre par ses Geneviève, entre dans l'actualité avec son curé de Tilbourg. Le susdit curé aurait interdit sévèrement à ses paroissiennes de se livrer au patinage, exercice qu'il appelle « immoral et contraire à la pudeur. »

On se souvient du fameux carrosse qui avait été exécuté pour l'entrée solennelle du comte de Chambord dans sa bonne ville de Paris.

Cette respectable voiture vient d'être vendue au roi de Grèce pour la somme de 25,000 fr.

Elle en avait coûté trois fois autant.

Il paraît qu'il y a de par le monde une foule de docteurs qui seraient bien en peine de démontrer dans quelle Ecole de médecine ils ont fait leurs études. Voici, en effet, la curieuse note que le *figaro* reçoit à ce propos :

L'Université de Philadelphie n'existe pas et n'a jamais existé que dans le cerveau d'un individu qui résidait à Philadelphie, il y a quelques années, et qui conçut le projet de faire imprimer quelques milliers de diplômes de docteur. Pour écouler sa marchandise, il s'adressa aux étrangers, s'engageant moyennant une somme de 750 fr., à envoyer n'importe quel diplôme demandé.

Plus de cinq mille ont été trouvés sur son livre d'envoi et presque tous ces imprimés ont pris le chemin de l'Europe.

Sur le rapport des consuls des Etats-Unis en Europe, l'individu fut arrêté au moment où il expédiait une nouvelle cargaison. Il fut jugé et condamné à plusieurs années d'emprisonnement.

Toute la ville de Pesth parle d'un mariage qui a eu lieu samedi matin. Le marié, Abraham Muhlmann, est âgé de quatre-vingt-six ans! La mariée n'a que vingt-cinq ans. De son premier mariage, M. Muhlmann a eu vingt enfants, tous encore vivants et mariés; de ces unions sont issus cent quarante-un petits-enfants. Toute la famille assistait au mariage; seulement la nouvelle épouse a quelque peine à reconnaître les différents membres de sa nouvelle famille.

Entre un mendiant et un passant :

Le mendiant. — Ayez pitié de moi et donnez-moi une petite aumône.

Le passant. — Bien, je vous donnerai quelque chose, de bons conseils. Soyez laborieux, économe, et ne mendiez plus.

Le mendiant. — Ne me rompez pas la tête avec vos sermons; s'ils valaient seulement un liard, vous ne les donneriez pas si généreusement.

Mercuriale du marché de Bulle

le 5 janvier 1887.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment nouv. (halle) les 100 kilos	20	—	22	—
Avoine » » » 100 »	15	—	17	50
Pommes de terre . . . » 20 litres	—	90	à	1
Porcs gras (marché) le 1/2 kilo	—	48	à	52
Beurre le 1/2 kilo	1	20	à	1 30
Oeufs pour 6	—	60	à	—
Viande de bœuf . . . le 1/2 kilo	—	75	à	80
Viande de mouton . . » » »	—	70	à	—
Viande de veau viv. . » » »	—	46	à	50
Pain blanc » » »	—	38	à	—
Fromage gras . . . » » »	—	50	à	55
Fromage maigre . . » » »	—	35	à	40
Fromage blanc (sérac) » » »	—	15	à	18
Vacherin » » »	—	50	à	—

Toutes les personnes frileuses sujettes au froid de pieds et des mains délicates, anémiques, faibles ou manquant d'appétit, sont rendues attentives sur les brillantes cures faites depuis 14 ans avec le véritable Cognac Golliez ferrugineux. Evitez les contrefaçons. En vente dans la plupart des pharmacies. (OFr946)

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du **Bitter ferrugineux** de J. P. Mosimann, pharm. à Langnau. (Voir les annonces.) (H 2 Y)

A l'imprimerie Emile Lenz, à Bulle:
ALMANACH DE POCHE du canton de Fribourg (Annuaire) pour 1887, à différents prix.
ÉTRENNES FRIBOURGEOISES pour 1887. — 1 fr.
PAPIER A LETTRES, depuis 5 cent. le cahier ou 10 cent. les trois cahiers format poulet.

Chapellerie genevoise.
Les soussignés, ensuite d'achat du fond de magasin, continueront la liquidation de la Chapellerie genevoise, Bulle. 20] MOURLEVAT

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,
pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII^e siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les **crampes d'estomac**, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des **nerfs**, les pâles couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à Bulle, Gavin; Romont, Robadey. (H 1 Y) [19

HERPÈS (DARTRES)
M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, m'a guéri d'une affection herpétique (dartres rougeâtres) dont j'étais atteint depuis mon enfance, savoir depuis 20 ans. M. Bremicker se charge du traitement par correspondance des maladies de la peau, des éruptions du visage, des maladies du bas ventre, des nerfs et de la moelle épinière, des maladies des femmes, des affections de l'estomac et des intestins, de la goutte, du rhumatisme, etc. Aucun dérangement professionnel! Remèdes inoffensifs. Langnau a/A., août 1886. J. III.

A vendre :
Environ 5—6000 pieds de bon **foin** et **regain**, à consommer sur place. Logement pour environ 12 pièces de bétail. S'adr. à Michel MAGNIN, à Marsens. [18

Mises de bétail.

Le 17 janvier prochain, il sera vendu en mises publiques 15 pièces de bétail à cornes, une jument portante, marquée pour la production, 7 brebis, 3 chars, 3 traîneaux et environ 10,000 pieds de foin et regain à consommer sur place. Les mises auront lieu à 10 heures du matin, au domicile de MM. DESPOND frères, à Vuadens. [6]

Filature de lin Burgdorf.

Filage à façon de lin, chanvre et d'étoupes. La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. — Prompte livraison du fil. — Sur demande, on se charge du tissage. DÉPÔTS: (H 2762 Y) chez M. Eug. WÄBER, à Bulle. M. F. AYER-DEMIERRE, Romont.

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr. Conditions avantageuses. 516] P. FAVRE, not., Bulle.

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES
Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANCIENNE MAISON PAYRAUD 80

AVIS

La soussignée avise l'honorable public qu'elle dessert le **CAFÉ-BILLARD MOURA**, à Bulle, et qu'elle s'efforcera de servir une excellente consommation à sa clientèle. Mme Vve BRULHART-HEIMO, à Bulle. 10]

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de **placements hypothécaires**, de **négociations d'immeubles**, titres et valeurs.

Prêts par billets. — Recouvrements, etc. Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent. 472] A. ANDREY, notaire.

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurance CONTRE L'INCENDIE SAINT-GALL

Capital social: 10,000,000 de francs. L'agence de Bulle se charge de tous contrats d'assurance mobilière à des primes fixes et modiques. Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à l'agent soussigné. 561] LOUIS FASEL, agent d'affaires.

Hôtel des Alpes, à Bulle.

BAINS

tous les vendredis, dès 9 heures du matin à 6 heures du soir. — Cabinets bien chauffés. [612]



GLORIOSA

la plus parfaite de toutes les machines à coudre. Sans pareille par sa grande simplicité, sa solidité, son aptitude pour toutes sortes d'ouvrages et surtout par sa marche silencieuse. — Seul dépôt chez Mme Brunisholz, à Bulle. Fournitures pour tous les autres systèmes: Aiguilles, huile, navettes, cassettes, caoutchouc, etc. — Réparations. — Prix très avantageux. [606]

Le Grand Bazar Parisien

Maison Sudan, Grand'rue. BULLE Maison Sudan, Grand'rue.

prévient sa nombreuse clientèle de la ville et des environs qu'après des achats avantageux il vendra 20 % meilleur marché que par le passé.

Nomenclature des marchandises:

Quincaillerie, coutellerie, parfumerie, ferblanterie, mercerie, lingerie, bonneterie, verrerie, broserie, papeterie, fournitures de bureaux, gants, cravates, cols pour dames, manchettes, parapluies, glaces, poignes, bourses et portemonnaies, paniers, biberons Robert, corsets, lanternes, lampes, jouets d'enfants, sacs d'école, sacs pour dames, valises, bougies de Lyon, savon de Marseille, articles de ménage, articles de voyage, etc., etc.

Ces quelques aperçus vous donnent des détails bien incomplets de tous les articles qui sont en magasin. Une visite au Grand Bazar Parisien suffira pour vous convaincre de la modicité de mes prix.

AVIS aux magasins de la campagne. — Pour la vente en gros de tous mes articles, j'offre des escomptes et rabais tellement avantageux qu'on peut, si on le désire, vendre la marchandise au même prix que le Grand Bazar Parisien. [582]

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN à SCHLEITHEIM (Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes.

Exécution prompte et à des prix modérés. — Pour tous renseignements, s'adresser à nos dépôts: MM. G.-J. GREMAUD, à BULLE; Charles GRIVET, boulanger, à VAULRUZ; Pierre MOSSU, instituteur, à TREYVAUX; Mme GENOUD-MARILLEY, à CHATEL-ST-DENIS; Charles JAN, nég., à ORON-LA-VILLE; Pierre BALMAT, nég., à SEMSALES. (OFr965) [593]

SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE
Burlington
ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAIN
EXIGER SUR CHAQUE FLACON la signature du Dépositaire Général et un prospectus en quatre langues
GÈNÈVE

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus. Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez Joseph Moura, négociant, à Bulle. [228]

Guérisons

de Bremicker, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes:

- Catarrhe de la vessie. Agé de 56 ans. Messen, août 1886. J. Rätz.
 - Taches de rousseur. Dès l'âge tendre. Rorschach, sept. 1885. K. Lang.
 - Dartres, maladies des nerfs, forte névralgie, chute des cheveux. Ins (Berne), septembre 1885. Elise Anker, Mme Feissli-Anker.
 - Goître volumineux, depuis longtemps. Uttwil, août 1885. K. Schoop.
 - Nez rouge (couperose). Einsiedeln, sept. 1885. J. A. Buler.
 - Pâtes couleurs, anémie. Steckborn, sept. 1885. Susette Ulmer.
 - Catarrhe des intestins, depuis 4 ans. Gattikon, juillet 1886. J. Egli.
 - Dartres démangeantes depuis 20 ans. Langnau, août 1886. J. Illi.
 - Catarrhe du larynx, enrouement, etc. Langenthal, août 1886. H. Gerber.
 - Goutte, rhumatisme depuis 30 ans, accompagné d'épouvantables douleurs. Oberteufen près Conrad Fritschli. M. et Mme Stöckli.
 - Chute des cheveux depuis longtemps. Thonne, août 1885.
 - Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'âge tendre. Schwäbis près Steffisbourg, sept. 1885. R. Rychiger, potier (pour son fils).
 - Rhumatisme depuis 25 ans. Küssnacht, juin 1886. Mme Kuser.
 - Maladie de l'estomac et des intestins. Freienstein, août 1885. C. Kern.
 - Goutte. Fischeln près Krefeld, août 1886. Jean Imdorf.
 - Eruptions au visage, bourgeons, tannes. Soodhof près Oberkulm, févr. 1886. K. Schlatter.
 - Catarrhe de l'estomac, Oekingen, Kriegstetten, avril 1886. Urs Jaeggi.
 - Ver solitaire avec la tête, en deux heures. Aussersihl, août 1886. L. Moor.
- M. Bremicker traite par correspondance toutes les maladies de la peau, du bas-ventre, du système nerveux, les maladies des femmes, le catarrhe de l'estomac et des intestins, la goutte, le rhumatisme, les affections de l'épine dorsale, etc., et garantit le succès dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison. Aucun dérangement professionnel. Remèdes inoffensifs. [532]

Carbolinum Avenarius

chez Ch. Blanc, négociant, à Bulle.

Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture.

Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538]

Plus de maux de dents

en employant d'après prescription les **ALIOPES** de Ruesch-Meyer, Kreuzstrasse près Aarbourg, qui surpassent tous les remèdes employés jusqu'à ce jour. — On est prié de se méfier des contrefaçons.

En vente chez SUDAN, pharmacien, à Bulle. — Prix: 80 cent. le flacon. [400]

Au moulin de Bulle:

Echanges de grains et MOUTURES diverses à façon. 390] Prix modérés.

Changement de domicile.

Le soussigné a l'honneur d'informer son honorable clientèle qu'à partir du 1^{er} janvier 1887, son magasin est transféré rue de la Préfecture, ancienne maison Vienne. (763 F) 14] A. Felder, tapissier.

Un jeune homme pourrait entrer de suite comme apprenti maréchal. S'adresser au bureau du journal. [11]

Fabrique et retailage

LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger. Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggembass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

Dimanche 16 janvier courant:

CASSÉE

A LA PINTÉ GRUYÉRIENNE à La Tour-de-Trême.

Tous les amateurs y sont cordialement invités. [15]

Extra vanillé
CHOCOLAT
DU LÉMAN
EN VENTE PARTOUT 91

Dimanche 16 janvier:

CASSÉE

à la Cantine d'Avry-dev-Pont.

Les amateurs y sont cordialement invités. 17] JUDITH BOURGUET

Logement à louer.

A louer un logement à La Tour, comprenant deux chambres, une cuisine, grange et écurie. Entrée immédiatement.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal. [9]

Ivrognerie.

ATTESTATION Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison. Courchapois, 15 sept. 1885.

F. Dom. Walthar. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514]

NOUVEAU REMÈDE CONTRE LE MAL DE DENTS
SCHWEIZER-ZAHNPILEN
Faire attention à l'enveloppe bleue claire et à la marque de fabrique rouge avec ma signature. En vente dans la plupart des pharmacies de la Suisse et, sur demande directe, franco par P. de Terra, médecin-dentiste, à Zurich.

Ces pilules odontalgiques, remarquables par leur consistance excessivement tendre, se mettent dans les dents creuses.

À BULLE dans les pharmacies: A. Rietter et P. Sudan; à CHATEL-ST-DENIS: X. Wetzstein. (H 2 Z) [16]

Pour cause de décès, on vendrait un beau **châle-tapis** tout neuf. — S'adresser au bureau du journal. [1]

On demande

dans une famille française, à Zoug, une **jeune fille** de 20 à 22 ans, ayant de bons certificats, apte aux ouvrages de ménage. Bons gages. — S'adresser à M. WEMANS, à Zoug. (OF3310) [605]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 fr. 60
Pour l'Étranger: 1 fr. 80
payable d'avance
Prix du numéro: 10 cent.
Ons'abonne à tous les jours de poste

BULLE

Sous l'impulsion de l'Allemagne économique, le collier ne s'attarde devant aucune victoire de ses

Il y a quelque temps, et par contre-courant, niblement de la part de ceux que les pays plus avancés produisent. Un jour. Biens des paysans et rompent avec les produits agricoles, vés qui mettent en situation exceptionnelle permis d'élever plus nécessaires les produits laitiers

Nous souffrons de Bismarck a reconnu qu'il voulait, son des conséquences entraîner dans l'État

Un peu plus tard, dans les centres où il est entré aussi dans la voie de l'État substituant intervenant directement, les sources pour les Il a créé l'assurance

FEUILLE

La bu

En effet, Guillaume tait joyeuse, racontait part à sa mère des chargée.

— Eh bien, j'irai Noël; en as-tu un m. Rupert, qui assistait — Tu le sauras bien

La soirée, déjà un en automne à la campagne pour être à son poste jeune paysanne ne ma simples et droits. Ru bien parfois obligé de que mot jovial, quel mettait tout maternel tandis que la jeune fille rires aux éclats, si elle